

JUIN 1994



INFORMATIONS VERNIER

LES 25 ANS DE LA PISCINE DU LIGNON

Inaugurée officiellement le 31 mai 1969, sous une pluie battante, la piscine du Lignon (bien qu'avec trois bassins il faudrait en parler au pluriel) fête ses 25 ans. L'occasion de retracer ces années et les quelques événements qui ont marqué ce lieu qu'ont déjà fréquenté plus

de 3,15 millions de personnes. 1994 sera une année chargée en symboles puisque, si tout va bien, ce magnifique site devrait pouvoir s'enrichir d'un bassin couvert. Mais pour cela, il faudra encore attendre. Son inauguration n'interviendra pas avant l'été 1997.



(Photo Murat)

Sommaire

1, 3, 4, 5, 6 et 15

Le thème du mois

Les 25 ans de la piscine du Lignon

Nouvelles communales

- 10 Conseil municipal
- 11 Avis communaux
- 14 Savoir... participer
- 16 Service social - Le point vert
- 17 Sondage : voulez-vous pratiquer le badminton ?
- 19 Renseignements utiles

Agenda - spectacles

- 14 Programme 25 ans de la Piscine du Lignon
- 18 Toutes les manifestations communales annoncées.
- 20 Les Promotions

7 et 8

Infos quartiers

La vie des associations

9 et 12

Publicité - Annonces

Des entreprises et des commerces au service des habitants de la commune.

Nouveau

13

Petites annonces

Des espaces mis gratuitement à votre disposition

Edité par
l'Administration municipale

Thème (*pages bleues*)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (*vertes*)
Robert BORGIS

PAO - production et publicité
Roland HEHLEN, assisté de :
Mlle Malory MEX et
Mme Josiane BERNASCONI

Mairie de Vernier
Case postale 520
Rue du Village 9 - 1214 Vernier
Tél 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur
papier Offset extra-blanc mat,
sans chlore.

Prochain numéro :

**Condensé
administratif et financier**

- parution 22 juillet

- délai rédactionnel 1er juillet

Journal tiré à 14'500 exemplaires

C'est en 1962 que l'idée de la création d'une piscine fut lancée par Monsieur HAMMERLI, alors conseiller municipal. Le choix pour sa localisation se porta sur une parcelle cédée au canton par l'Association genevoise du Coin-de-Terre. L'emplacement fut trouvé judicieux. Une expertise d'un professeur fut même réalisée et qui démontra qu'il n'y avait pas à craindre la moindre pollution de l'air du fait de la proximité de l'usine à gaz.

Les premiers plans furent présentés au Conseil municipal au printemps 1964, les travaux devant débuter en juin pour se terminer une année plus tard.

Ajournement des travaux

Le démarrage du projet dut cependant être ajourné, dans l'attente d'une meilleure connaissance du tracé des futures routes de la région. N'oublions pas que nous étions alors au début du chantier de la Cité du Lignon. Finalement, les arrêtés fédéraux contre la surchauffe stoppèrent complètement le projet jusqu'en 1966. Mais entre-temps, la commune s'était assurée la jouissance d'une parcelle voisine, portant ainsi la surface disponible à près de 30 000 m². De plus, le chauffage de l'eau pouvait être envisagé. Ouf ! Le coût du projet était alors estimé à 2 570 000 francs. Le Conseil municipal s'y rallia.

Il s'agissait en bref de trois bassins : un grand de 50 m sur 22, équipé de plongeoirs; un destiné aux débutants de 25 m sur 15, d'une profondeur maximale de 140 cm; et d'une pataugeoire de 12 m sur 7, d'une profondeur maximale de 40 cm.

Inauguration en grande pompe

La piscine fut finalement ouverte le 1er mai 1969. L'inauguration officielle a eu lieu le 31 mai 1969. Une journée malheureusement pluvieuse. Le nombreux public put y assister à des concerts de la Fanfare municipale de Vernier, de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine et des Indécis d'Aire. Un concours de natation entre les élèves des écoles de la commune, une démonstration de plongeurs, un concours de natation entre les membres du Genève-Natation, du CN de Ca-

Extraits de l'allocution du maire Roland BAERTSCHI prononcée lors de l'inauguration

Tel le cordon ombilical d'un nouveau-né, ce n'est pas sans quelque émotion que nous avons tranché tout à l'heure le ruban symbolique de cette inauguration. Qu'y ait été associée Miss Lignon, c'est là un heureux présage pour la cité toute proche et la commune dont fait partie cette cité. Mais Mlle FLEURY est plus que la manifestation de ce qui pourrait être parfois un monde frivole et versatile; elle est aussi, elle me permettra de le rappeler en toute simplicité et amitié, la fille d'un ancien militant ouvrier syndicaliste, député au Grand Conseil, décédé en pleine activité il n'y a pas deux ans. Au moment où s'ouvre à toute la population - et aussi aux moins fortunés - ce lieu de détente et d'agrément qu'est notre piscine municipale, il est bon de penser à ceux qui ont lutté pour les moins privilégiés, non seulement au niveau des loisirs mais encore à celui des besoins fondamentaux de l'homme. Car, nous l'oublions peut-être trop facilement, rien de ce qui est mis aujourd'hui à notre disposition n'eut pu l'être sans la ténacité, voire l'abnégation, des générations anciennes, sans l'effort conjugué des hommes d'hier et d'aujourd'hui.

Tous comptes faits, mais pas encore bouclés, cette piscine nous coûtera 3 millions de francs. Un luxe, ont pensé certains. Lors d'une inauguration semblable dans une commune voisine et amie, cette objection a été relevée.

Monsieur A. BERNASCONI ne m'en

voudra pas de reprendre, en guise de réponse, ses propres termes : «Tel n'est pas luxe, dit-il, qui devrait permettre à chaque habitant de notre région de protéger sa santé et son équilibre. Pendant trop longtemps, dans notre système économique, on a admis que l'accès aux biens immatériels tels la culture et la détente, était surtout l'affaire de l'individu seul.» Et il concluait : «C'est aux autorités de passer aux actes et d'entreprendre la lutte contre la dégradation constante du milieu de vie, dégradation caractérisée par une dépersonnalisation entre les individus qui les pousse à vivre repliés sur eux-mêmes.

Mais il faut conclure.

Que dire alors ? Tout ne dépend-il pas finalement de l'usage que nous ferons de ces installations ? Ce sera pour le meilleur, si les qualités de santé et d'équilibre qu'elles nous ont permis de sauvegarder sont mises au service des autres : famille, voisins, collectivités proches ou lointaines. Ce sera pour le pire si ces mêmes qualités sont détournées au seul profit personnel... C'est un peu l'avenir du monde qui va se jouer à travers nos attitudes, avenir que nous ne voudrions pas trop sombre pour nos enfants !

Si aujourd'hui, l'occasion nous est donnée à tous et à chacun d'en prendre une nouvelle fois conscience, nous pourrions alors dire - à la place qui est la nôtre et qui se veut modeste - que nous avons œuvré pour le bien de l'humanité.

rouge, du CN Satus et du Club des Dauphins de Cointrin eurent lieu également. De même qu'une démonstration de sauvetage et qu'un défilé de mode organisé par le Bon Génie ! Le tout, bien évidemment, accompagné des allocutions de MM. Gilbert DUBOULE, président du Conseil d'Etat, Roland BAERTSCHI, maire de Vernier, Arthur BUGNA, architecte, et François SATIN, alors président du Conseil municipal.

Relevons que le coût final de cette piscine a été de 3,1 millions de francs. «Ce coût se situe entre celui des piscines réalisées avec un maximum d'économies et les piscines luxueuses où un accent particulier est mis sur le confort et la décoration et qui reviennent à quelque six millions de francs», écrivait-on alors dans le Vernier Informations de janvier 1970.

Un premier système d'entrée utilisant des techniques d'avant-garde a été en service de 1969 à 1977. Un certain temps fut nécessaire à son adaptation. Ainsi, lors de la première saison, le nombre de billets d'entrée défectueux fut d'environ 1%. Soit tout de même d'environ 15 000, puisque les entrées en 1969 furent de 150 190 ! Un chiffre qui n'a plus été atteint ou dépassé depuis 1973.

Cheveux verts

Quelques petites améliorations furent apportées très rapidement. Le drainage du terrain fut amélioré, de même que la ventilation du kiosque et de l'infirmerie. Les installations de jeux furent complétées et des nouvelles corbeilles posées.

«Au début, durant les dix premières années, les gens venaient de tous les coins du canton et même de la France voisine. Depuis, la clientèle est devenue essentiellement celle de la commune» raconte Aloïs ALBRECHT, qui gère la buvette depuis le début, voici vingt-cinq ans. Tandis que l'hiver, il oeuvre au Café du Commerce au Molard.

Certains se souviennent peut-être de la polémique des cheveux verts. Durant la saison 1971, plusieurs «habités» de la piscine eurent la désagréable surprise de voir leurs cheveux blonds devenir, après la baignade et la séance de bronzage, verts. Un vert qui a mis beaucoup de temps à s'en aller. L'explication donnée alors par Adrien FARQUET, le chef des sports qui avait succédé à Michel RUDAZ à la tête de la piscine : «Nous devons empêcher la naissance d'algues à l'intérieur de la piscine. Si nous ne faisons rien, on verrait bientôt apparaître des nénuphars. Alors nous introduisons dans l'eau chlorée des plaques de cuivre dont l'oxydation empêche l'apparition d'algues. Et cette oxydation du cuivre agit sur les cheveux malades ou mal entretenus. C'est la seule raison des cheveux verts». Les exigences de qualité physico-chimique et bactériologique requises pour l'eau des piscines sont nombreuses. Mentionnons-en quelques-unes : l'eau doit être suffisamment limpide pour que le fond du bassin soit

visible de tous les points de son pourtour; la teneur en chlore doit se situer entre 7,3 et 7,7 d'acidité (pH) de l'eau, soit à environ 0,4 mg par litre.

Il faut également relever la température de l'eau : elle est constamment maintenue entre 23 et 23,5 degrés. «En été, nous sommes obligés de rajouter de l'eau froide», explique Yvan GILLIERON, préposé administratif du service des sports.

Aucune noyade

En 25 années d'activité, aucune noyade n'est intervenue. Les 7 gardiens sont tous en possession d'un brevet de sauvetage. Ils suivent régulièrement des cours samaritains et, depuis trois saisons, ils sont même formés pour pouvoir exécuter des massages cardiaques. D'ailleurs, certains jardiniers s'occupant de l'entretien ont aussi ces brevets au cas où ils devraient opérer un remplacement. La polyvalence du personnel est à souligner. Deux décès par crise cardiaque sont intervenus par contre.

Les gardiens s'occupent de l'infirmerie, laquelle intervient la majeure partie du temps pour des piqûres d'insectes, des coupures, des éraflures, des hématomes, des luxations, des évanouissements, des insolation ou des brûlures. Le week-end et les mercredis, les samaritains de Vernier viennent leur prêter main-forte.

A propos des piqûres, le tenancier de la buvette nous a confié avoir dû mettre des vitrines fermées suite à une année à guêpes voici 8 ans. Depuis, il use régulièrement des traditionnels pièges à guêpes. D'ailleurs, les quelque 3000 rosiers que l'on trouvait auparavant aux abords des bassins ont été remplacés par d'autres fleurs qui attirent moins ces petites bêtes. De nombreuses haies ont pris la place des rosiers. Par contre, l'entrée en pente a été agrémentée de fleurs.

Economies d'énergie

Durant l'hiver 1980-1981, la machinerie qui filtre en permanence l'eau s'écoulant des trois bassins a été déplacée. Un boulodrome de deux pistes a pris la place qu'occupait auparavant la machinerie, près de l'entrée.

Il est géré par une association privée. Et la machinerie a été installée près du grand bassin, en sous-sol. En surface, une zone solarium a été créée à cette occasion.

Dès la saison 1989, une prise de conscience concernant les économies d'énergie et les matières premières a permis de réduire la consommation d'eau pour le traitement des bassins. Dès 1990, profitant des travaux d'aménagement, le circuit hydraulique a été modifié afin de récupérer et de traiter l'eau de la pataugeoire qui auparavant était perdue. Ainsi la consommation en m³ est passée d'environ 25 000 à 5000 ! Deux techniciens s'occupent de l'ensemble des installations et notamment de cette machinerie.

Prix raisonnables

En 1974, la section socialiste verniolane protesta vivement quant à l'augmentation du prix des entrées visant les adolescents. En fait, Vernier avait été jusqu'à cette saison la seule commune de Suisse romande à accepter les «enfants» jusqu'à 20 ans. Or, une fraude s'était développée. Des adultes, qui refusaient souvent de montrer leurs papiers, se faisaient passer pour des mineurs.

Les tarifs passèrent ainsi de 2 francs à 3 francs pour les adultes (4 francs aujourd'hui), et de 50 centimes à 1 franc pour les enfants de 5 à 15 ans (auparavant jusqu'à 20 ans). A relever que ce prix de 1 franc pour les enfants est resté le même, malgré la hausse des prix globale depuis 1974. De plus, les gens peuvent bénéficier de différentes formules d'abonnements : 10 entrées, abonnement demi-saison (8 semaines consécutives), abonnement saison (mi-mai à mi-septembre) ou abonnement adolescents (âgés entre 16 et 19 ans compris). A relever que les retraités bénéficient des mêmes réductions sur les abonnements que les ados.

Mentionnons encore la décision prise en 1982 par le Conseil administratif de rendre la fréquentation de la piscine gratuite entre 12h et 14h, afin de rendre plus attractif l'accès à la buvette notamment.

Suite page 5

Il faut dire que depuis le 30 mai 1979, la piscine du Lignon s'est heurtée à la concurrence de la piscine du Centre sportif de Meyrin. L'affluence à celle du Lignon n'en a pas immédiatement souffert, même si Meyrin attire les jeunes de 15 à 20 ans. 1983 fut d'ailleurs une très bonne année, avec 145 316 entrées, pour ensuite connaître un creux en 1987 (91 795) avant de remonter.

Nouvelles attractions

Le 4 août 1992, la piscine municipale accueillait son 3 000 000ème client. Il s'agissait de Mme Arlette KRATTINGER, accompagnée de sa petite fille. Elles furent saluées par le conseiller administratif Christophe ISELI et par Yvan GILLIERON, avant de recevoir divers cadeaux.

A la fin de la saison 1993, le chiffre de 3 150 216 clients avait été atteint. Le 4 000 000ème client devrait donc pointer son nez en l'an 2000 à peu près. A moins que... En 1993, l'affluence avait progressé de 3,4%, alors que celle des autres piscines du canton était en baisse de 10% en

moyenne. L'explication ? Lors de la saison 1993, un effort particulier fut fait en matière d'animation. Un toboggan en forme de crocodile avait été installé, de même qu'un «Jumping ball» (un jeu se déroulant sur des trampolines, tenant un peu du basket). En 1994, cette animation va bien entendu se poursuivre. La structure du crocodile s'effritant, un orque en PVC moins fragile l'a remplacé, sans frais pour la commune. Relevons que l'on peut également y pratiquer le volley-ball, le basket-ball, le badminton, le tennis de table, sans oublier la natation... et la bronzette.

De plus, le service des sports organise un cours d'initiation à la plongée en collaboration avec le centre des sports sous-marins de Genève. Les inscriptions se font auprès des quatre hôtesses-caissières de la piscine.

Par contre, le bassin de 50 m n'accueille que le concours de natation avec palmes qu'organise une fois par année le club des Dauphins. Ce bassin n'a en effet pu être homologué pour des grandes compétitions, car il lui manque quelques centimètres.

Nouveau bassin

Afin de stimuler les entrées, d'accroître la rentabilité des installations, mais surtout de répondre à la demande, un bassin couvert devrait voir le jour d'ici quelques années.

Il y a d'abord eu la pétition lancée par le conseiller municipal Bernard BUNTSCHU voici dix ans environ, puis le vote d'un crédit d'étude de 500 000 francs en 1993, suivi du lancement d'un concours d'architecture auquel un certain nombre de bureaux d'architectes ont été invités à participer. Le 28 avril dernier, le jury, présidé par l'architecte Gabriel DU PASQUIER, a sélectionné les lauréats :

1er prix : «Bikini Park» du bureau Rino BRODBECK & Jacques ROULET

2e prix : «Ippon» du bureau François BAUD & Thomas FRÜH

3e prix : «Nulla dies sine aqua» d'ASS architectes SA au Lignon.

Suite page 6

BIKINI PARK EVOLUTION . . .



Viennent ensuite :

- «Tridim» de Roger ZUFFEREY
- «Bateau» de Raymond BOSSY
- «Jeux d'eau» de S+M architectes SA, également du Lignon,
- «Carré bleu» de Louis PARMELIN SA
- «Darius» de Michel DESCOMBAZ.

«Le programme de construction était complexe et le problème posé difficile à résoudre, notamment au plan des circulations ou de l'articulation entre le bâtiment existant et la nouvelle construction. Le jury se plaît d'autant plus à souligner le résultat positif du concours que la plupart des projets présentés offrent une grande variété, une qualité élevée et un intérêt certain», précisait le président du jury. Ce dernier était composé de :

- Gabriel DU PASQUIER, architecte;
- Marc ANDRIE, architecte au Département des travaux publics et de

l'énergie;

- Jacques BUGNA, architecte;
- Bernard BUNTSCHU, conseiller municipal;
- Christophe ISELI, maire;
- Fulvio MORUZZI, architecte et, comme suppléant,
- Rodolphe SCHAETTI, du Service des sports.

Bikini Parc

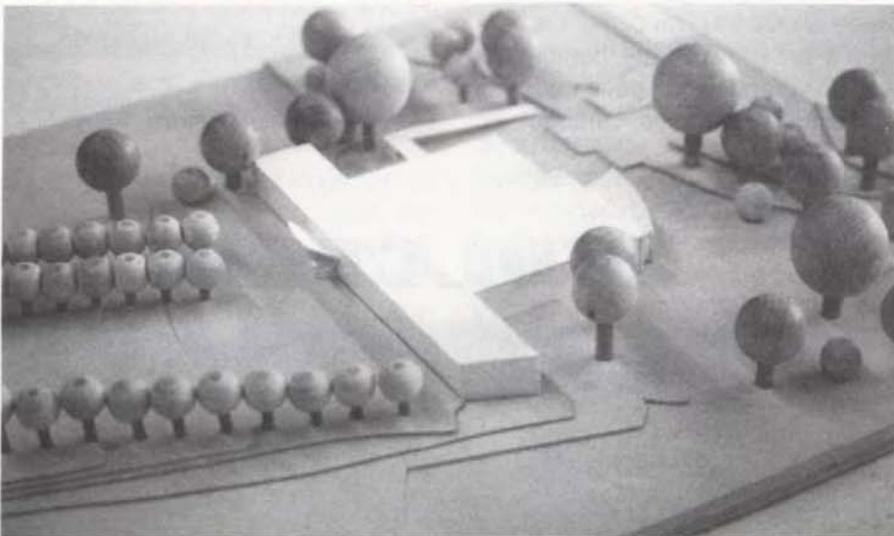
La particularité du projet lauréat : il prévoit une esplanade d'entrée sur un seul niveau. Les escaliers ont été bannis. Un détail qui a toute son importance vu le nombre impressionnant de poussettes qui passent par là. Le projet comprend un restaurant de 80 places ouvert à la clientèle extérieure. Il permettrait ainsi de renforcer l'animation du quartier qui ne compte que deux restaurants situés dans le Centre commercial du Lignon.

Un bassin de 25 mètres sur 16 est

prévu, ainsi qu'une pataugeoire. Les nombreuses classes pourront y venir durant l'hiver. D'autant que de nombreux vestiaires seront utilisables du côté couvert. Ce projet coûtera environ 7 millions. Un montant qui dépendra des options que les élus souhaiteront y ajouter. Par exemple, en installant un système de récupération des eaux de pluie ou des panneaux solaires. Le crédit définitif sera présenté cet automne au Conseil municipal qui l'étudiera ensuite en commission avant de se prononcer. Sauf imprévu, on peut estimer que les travaux pourraient commencer durant l'été 1995 (sans provoquer la fermeture de la piscine) pour finir avant l'été 1997. Mais pour l'heure, l'administration communale vous donne rendez-vous à la grande fête prévue le samedi 25 juin ! ■

Suite page 15

2e prix : «Llpon» du bureau François BAUD & Thomas FRÜH



3e prix : «Nulla dies sine aqua» d'ASS architectes SA au Lignon.

Une vieille carte de géographie

C'est une carte de la commune de Vernier. Solitaire, elle a certainement été extraite de l'Atlas du Canton de Genève qui comprend les «Plans des Communes de la République et Canton de Genève» levés par «J.R. Mayer, géomètre» et imprimés par «J. Barbezat & Cie, imprimeurs libraires à Genève». Cette carte a été gravée en 1828. La frontière communale a sensiblement la découpe qu'on lui connaît actuellement. Des teintes d'aquarelle rehaussent son contour et le Rhône y trace sa même courbe entre Canada et la presqu'île d'Aïre. D'autres communes l'entourent. Celles du Grand et du Petit Sacconnex (sic), puis celles de Lancy, de Bernex-Onex-Confignon, de Russin, de Sattigny (sic) et de Meirin (sic). C'est une carte orientée normalement avec le nord en haut. L'échelle est en mètres et en toises de 8 pieds, «la superficie totale est de 738 hectares, soit 2733 poses sept huitièmes». Dans l'angle supérieur gauche, on a représenté les «signes conventionnels» : bois, champs, broussailles, prés, pâtures ou communaux, vignes, hutins, vergers, jardins et avenues d'arbres.

L'agglomération la plus importante est le village de Vernier. Deux douzaines de petites surfaces géométriques hachurées qui représentent des maisons isolées ou des groupes de maisons, se répartissent de chaque côté de la rue principale. Au nord-est, on dégage en direction de la route qui passe par Châtelaine puis se dirige vers la commune de Meyrin. Au sud-ouest on peut partir sur le chemin de Satigny en passant par «Crotte Loup» et Sorbier, ou tirer vers Canada par «en Piémont», laissant à gauche et à droite : l'Huchette, à Touche Pontet, à Gritte Loup, au Crest, au Devancet, à la Chasse, à la Greube... Depuis Ca-

nada, où l'on trouve une carrière, on peut remonter par les vignes, la Tuilière et revenir sur le village par Traille Taicaz (?) soit à peu près nos Vidollets.

Les Moulins existent situés entre les embouchures du Nant d'Avanchet et du ruisseau dit le Nant des Frères. De là, on remonte sur Aïre en laissant à main droite une carrière et, plus haut, Lignon : quelques maisons et un jardin. Un peu avant Aïre qui compte une dizaine de maisons étirées le long du chemin qui conduit aux Sellières, au Grand bois ou au Crest des Isles (sic), on trouve une assez grande carpière d'où sort un ruisseau dit le Nant des Grebattes.

Au nord-est, la commune est en partie limitée par la Route de Lyon, bien droite. Elle passe près de «Tour-Bel-ESSERT», enjambe l'Avanchet par un pont, croise le chemin de Cointrin, traverse «aux Baraques» et arrive sur Meyrin par Moille Charbon. Et entre cette route et le village, des lieux bien connus : aux Tattes, à l'Echarpine, aux Combes, au Biolay, aux Batailles... Puis Champ Claude, à Treffet (?).

Vers Sous Valière, le Château. On y accède depuis l'angle de notre chemin de Sales. Plus loin, vers Poussi (sic), la Cure. L'église est à gauche en descendant vers les Moulins. Depuis la Cure on peut rejoindre la route de Châtelaine à l'endroit où elle franchit le Nant d'Avanchet. Un peu avant, un nom difficile à déchiffrer : En .yps, En Gyps (?). Si cela était, il nous souvient d'avoir trouvé des «fleurs de gypse» dans la molasse qui bordait en certains points le Nant d'Avanchet, à l'époque encore récente où il coulait libre, vers Poussy... (?)

A la pointe de la presqu'île d'Aïre, une île. Environ 200 mètres de longueur par 80 mètres de largeur. De quoi

jouer à Robinson. On peut rêver. Rêvons. Vous nous direz qu'on aurait tout aussi bien pu vous donner directement la carte imprimée ici en quadrichromie. Braves gens, c'eût été trop facile ! Prenez plutôt une carte d'aujourd'hui et tentez de reconstituer ce que fut notre commune il y a maintenant plus de 150 ans. C'est fou ce que les choses changent...

le Comité de l'AIVV

qui sera heureux qu'on lui signale ce qui serait inexact dans ce descriptif : **Case postale 434 - Vernier.**

Réflexion faite, peut-être qu'un jour, le Service des Archives de la Mairie de Vernier sortira-t-il une copie de cette carte ou d'autres, qui montreraient la transformation du territoire communal depuis près de deux siècles. Mais en attendant, nous vous recommandons l'excellent livre «Profil de Vernier» écrit par M. Pierre Pittard, qui fut Maire chez nous. Vous y trouverez précisément une carte des lieux-dits que nous avons partiellement évoqués plus haut. Il vous suffira, à l'aide de la carte hors-texte du même ouvrage, d'effectuer la reconstitution que nous vous proposons plus haut. Notre Comité se souvient également d'une plaquette comparative qu'il étudia assez avant, pour laquelle il fit exécuter des travaux de photographie intéressants et établir un premier devis. Un accueil favorable de la Mairie lui fit entrevoir une subvention tout à fait réconfortante. Les cœurs et les âmes s'en réjouirent et l'on s'encouragea. Puis les années passèrent et l'on ne sait plus très bien qui oublia qui. Et de sous, point. Les temps sont durs. Pourtant, on tenait là quelque chose de bien...

A.I.V.V. - Case postale 434 - 1214 Vernier

Aux membres de l'AIVV !

Aimez-vous jouer aux cartes ?

Alors, rejoignez-nous au 22, rue du Village à Vernier, où nous nous réunissons tous les mercredis de 19h30 à 22h30.

Club de Jass de l'AIVV - Renseignements tél. 341 39 54



A.I.C.E. - Case postale 207 - 1219 Châtelaine

Extrait du rapport du président présenté à l'assemblée générale du 17 mars dernier **

Je suis ravi de vous présenter le rapport présidentiel de l'AICE pour la 4ème année consécutive.

Notre comité a tenu de nombreuses séances plénières de commissions de travail. Dans un climat serein, nombreux ont été les points touchant notre périmètre d'activité qui ont été résolus ou sont encore à l'étude.

Dans nos activités communales, avec la collaboration de la ludothèque de Châtelaine et de l'AHABAL, nous avons participé aux promos et à la fête du 1er Août 1993 à Vernier-Village.

Notre journal "l'Air de Châtelaine", image de marque de notre association, va subir quelques modifications quant à sa parution. En effet, la commune, éditant "Informations Vernier" mensuellement, nous a proposé d'y participer. De ce fait, afin d'élargir nos relations avec l'ensemble de la population de Vernier, nous avons décidé, au comité des Intérêts de Châtelaine, de participer à cette innovation communale. Ainsi, à l'avenir, l'Air de Châtelaine habituel paraîtra deux fois dans l'année. Premièrement, pour convoquer notre assemblée générale, art. 16 des statuts, et deuxièmement pour convoquer, avec bulletin d'inscription, nos aînés pour l'arbre de Noël.

Notre effectif est stable, soit 266 membres cotisants. Nos finances sont saines.

La location de la salle du Centre de quartier marche bien. Le prêt de cette salle profite aux divers groupes de parents d'élèves, à l'AMAF et au groupement des assistants sociaux.

En résumé de ce rapport, je peux dire sincèrement que l'AICE, que je préside avec un comité efficace, a œuvré avec un esprit ouvert et un bon sens absolu.

Si vous estimez que nous avons bien piloté notre association en 1993, nous

acceptons avec plaisir un nouveau mandat, c'est-à-dire 94/95, de président et membres de comité.

Pour conclure ce rapport présidentiel, malgré qu'à l'heure actuelle nous vivons dans une situation très difficile et ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, il est réconfortant de constater la fidélité de nos membres qui versent régulièrement leur cotisation.

Au nom du comité, je vous remercie de votre soutien et de la confiance que vous nous témoignez.

A. ABERLE, Président

Formation du comité

Président	ABERLE André	796 06 70
Vice-président	MEAN Pierre-Alain	796 50 12
Trésorière	JOHNSON Claude	797 19 58
Vice-trésorière	KUNG Frédérique	793 27 14
Secrétaire	de KAENEL Sylvie	797 48 82
Vice-secrétaire	PUCHAT Muriel	734 68 85
Journal	Editeur	ABERLE André
	Rédacteur resp.	MEAN Pierre-Alain
	Comité de rédaction	ABERLE, MEAN
	Publicité, factures	MONNET Pierre-Alain
	Expédition	HUBER Josiane
	Distribution	EPSILON
	Economat, org. fêtes	MONTFORT Martine
		STAUB Lily
	Relations Mairie	ABERLE André
	Responsable C.Q.C	HUBER Josiane

DEPUIS PLUS DE 30 ANS A
VOTRE SERVICE

Entreprise Philippe MULLER
Peinture et papiers peints
Successeur de Mr Walter MULLER

DEVIS SANS ENGAGEMENT

28, Chemin de Poussy
1214 Vernier

tél. 341 66 41

Colonie de vacances "La Joie de vivre"

Membre de la Fédération catholique des colonies de vacances

Il est grand temps de penser aux vacances estivales de vos enfants. Les inscriptions pour les traditionnels séjours de "La Joie de vivre" à la Côte-aux-Fées sont ouvertes. Tous les garçons et les filles nés entre 1980 et 1987 sont les bienvenus dans la maison, simple, mais très chaleureuse.

Dates: Séjour "A" : du samedi 16 juillet au vendredi 29 juillet 1994
Séjour "B" : du dimanche 31 juillet au samedi 20 août 1994
Séjour "C" : du samedi 6 août au samedi 20 août 1994

Renseignements et inscriptions auprès de :

Séjour A :
Nathalie CHASSOT
Rue des Rois 15
1204 Genève

Séjours B et C :
Stéphane BORCARD
Rue Chabrey 33
1202 Genève

Tél. 329 27 12 (soir)

Tél. 733 15 35

GIUSEPPE FURCOLO



8d, chemin Mouille-Galand
1214 Vernier
Téléphone 341 18 56

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien des jardins
Clôtures - Piscines



**Robert
Vuillaume SA**

Menuiserie
Charpente
Escaliers
Couverture
Fenêtres phoniques

Ch. des Vidollets 67 - 1214 Vernier

Tél. 341 01 01 - Fax 341 29 45

Devis sans engagement

33 succursales UBS à Genève

1 à Vernier

Rue du Village 28

Réussir ensemble.



SERGE DEMIERRE

Rue du village 49
case postale 847
CH-1214 Vernier - GE
Tel. (022) 341 64 44
Fax (022) 341 64 88

**Vincent
PELLERITI**



**MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE**

Réparations en tous genres

★
115, route de Vernier - 1219 Châtelaine
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

V.T.T.

TRIATHLON

VELO

Séance du 17 mai 1994

Lors de cette séance, le bureau, qui dirige les débats du Conseil municipal, a changé sa composition pour la dernière année de la législature 1991-1995. Jacques-Eric RICHARD (S) a pris la relève de Gustave JENNI à la présidence.



Jacques-Eric RICHARD

Ont été désignés pour siéger à la commission du Mérite verniolan : Joël LUBICZ (E), Georges BAECHLER (R), André AMMANN (PDT), Gustave JENNI (L), Roland OPPLIGER (S) et Marcelle MULHAUSER (DC).

Ecole des Ranches

Les élus ont voté à l'unanimité un crédit de 365 000 francs destiné à la réfection des aménagements extérieurs des écoles des Ranches. Il est prévu de clôturer le périmètre des deux préaux côté poste; d'installer plusieurs portails à battants permettant d'isoler les préaux des chiens; de drainer le terrain de football et de remettre à niveau le préau; de poser plusieurs ensembles de jeux qui seront installés par le personnel de la voirie. A relever que ce chantier sera conduit pendant les congés scolaires d'été.

Une dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle 3215 (chemin des Vidollets) a été acceptée avec 1 abstention (S). Il s'agit de passer d'une densité de 0,25 à 0,3 afin de pouvoir construire un ensemble de dix villas jumelles, soit 20 logements de 5 piè-

ces chacun. Construit il y a plus de 20 ans de façon légère et économique, le hangar II du Centre de voirie présente des vieillissements importants au niveau des toitures et des vitrages. Un crédit de 180 000 francs destiné aux travaux de réfection est voté à l'unanimité.

Comptes de la Fondation des maisons communales

Les comptes annuels 1993 de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) étaient soumis à l'approbation des élus. L'exercice 1993 se clôt par une perte de 238 684 francs, faisant apparaître au bilan une perte cumulée de 605 francs.

Concernant les projets en cours de la FMCV :

- à Poussy : tous les appartements sont loués. Les locataires sont à 50% verniolans.

- rue du Village 3 : les HLM prévus pourraient être transformés en HCM.

- Henri-Golay : le chantier va pouvoir démarrer en septembre-octobre 1994. Il prévoit 69 appartements destinés à des locataires dont le revenu annuel n'excède pas 78 000 francs. Un tea-room avec terrasse est prévu.

Au vote, les comptes sont acceptés par 22 voix contre 8 abstentions (3 E, 1 L, 2 S et 2 PDT).

Suit l'approbation à l'unanimité des comptes 1993 de la Fondation communale Vernier-Signal, lesquels font apparaître un bénéfice comptable de 28 000 francs.

Comptes 1993

Un crédit de 1,74 million destiné à couvrir les dépassements de crédits de fonctionnement de 1993 sont votés par 25 voix et 5 abstentions. Voici les principaux dépassements : 190 000 francs de travaux d'entretien dans les écoles, 160 000 francs d'aide du service social, 136 000 francs liés à l'augmentation des taxes de récupération des déchets, 110 000 francs liés à l'allocation de vie chère. Enfin, les comptes de fonctionnement et des investissements 1993 sont votés par 25 voix et 5 abstentions (4 E et

1 S). Les charges se sont montées à 50 743 000 francs et les revenus à 50 555 000 francs, soit un excédent de charges d'environ 190 000 francs. A relever un manque à gagner de 1 727 000 francs sur l'impôt des personnes physiques.

Adhésion au GIAP

Par 29 voix et une abstention, les élus ont accepté l'adhésion de la commune au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP). «C'est avant tout la décision de sauvegarder le parascolaire. Nous ne pouvons pas laisser les enfants dans la rue» a expliqué la conseillère administrative Gabrielle FALQUET. Le parascolaire (soit à l'heure actuelle les restaurants scolaires et les activités surveillées) concerne actuellement 460 enfants à Vernier. Or, le parascolaire fait partie de l'important dossier du transfert des charges de l'Etat aux communes. L'Association des communes genevoises a accepté le principe de la création du GIAP qui a ensuite été l'objet d'un vote dans chaque commune. Actuellement, le parascolaire coûte 15 millions à l'Etat. Le projet de transfert prévoit que l'Etat assure le démarrage pendant les trois premières années (1995-1997), et qu'ensuite les contributions communales augmenteront progressivement de 5% par an pour atteindre un maximum de 50%. L'avantage pour la commune sera de pouvoir travailler plus étroitement avec le secteur périscolaire (jardins Robinson, centres de loisirs et les infrastructures sportives existantes).

Droit de superficie

Enfin, la Fondation des maisons communales s'est vue octroyer un droit de superficie sur la parcelle rue du Village 3 en vue de la réalisation d'un immeuble comportant 20 logements. L'octroi du droit de superficie a été amendé, par 13 voix (E, DC, 4 L et 1 R) contre 11 (PDT, R) et 5 abstentions (S et L), d'une phrase indiquant qu'une rente sera versée à la commune dès que l'état des finances de la Fondation le permettra.

S.G.



Avis communaux

Prochaines opérations électorales en 1994

25 septembre votation fédérale

4 décembre votation fédérale

Prochaine séance du Conseil municipal



21 juin

Conseil municipal

Bureau pour la période 1994-1995

Président

M. RICHARD Jacques-Eric (S)

Premier vice-président

M BRELAZ. Marc-Henri (PDT)

Deuxième vice-président

M. CADUFF Otto (E)

Secrétaire

M. BAECHLER Georges (R)

Vice-secrétaire

M. DULEX Christophe (DC)

Membres

M. BAUQUIS Charles (HP)

M. JENNY Gustave (L)

Conseil administratif

Pour la période du 1er juin au 31 mai 1995, le Conseil administratif a désigné son président, en la personne de M. André CHILLIER qui, conformément à la loi, prendra le titre de Maire.

Mme Gabrielle FALQUET assumera la charge de vice-présidente du Conseil administratif.

Le billet du Maire



Pour la quatrième fois que je prends la charge de Maire de notre commune, permettez-moi d'émettre un vœu : «Que la Famille redeviene la première cellule de la démocratie».

En effet, dans notre société, la famille, à laquelle l'année 1994 est dédiée, est pourtant trop souvent dénoyautée par toutes sortes de phénomènes tels que les divorces, l'évolution des moeurs, la raison économique et le stress quotidien.

La baisse de la conjoncture ou «la Crise», comme on l'appelle communément, n'est pas seulement due à des questions de saturation de la société de consommation, mais également à des problèmes d'organisation face à l'automation et la robotisation. Etat, Confédération, cantons ou communes ne pourront plus jouer le rôle de «Père providentiel» amortissant les hauts et les bas de la conjoncture. Bien que leur rôle social devra être conservé, les institutions seront obligées de procéder à de sérieuses économies afin de survivre, car, si une entreprise peut déposer son bilan, l'Etat et son rôle doivent continuer.

Au pied du mur, le citoyen doit réagir et se remettre en question. C'est pour cette raison que je souhaite que la Famille puisse retrouver ses vraies valeurs, son rôle éducatif et qu'elle soit un épanouissement en elle-même pour ses membres loin des artefacts de notre société.

André CHILLIER
Maire

Le billet du Président

Chacun pense qu'il est élu pour le bien de sa commune.

Laissons les affaires politiques au canton, dit-on encore !

De cette manière, la dévalorisation du rôle d'un conseiller municipal naît. La citoyenne, le citoyen ont de la peine à se reconnaître dans ce personnage qui se dit être élu pour le bien de la commune.

Le bien d'une commune est un acte politique ! Veut-on donner aux habitants l'envie de vivre dans leur quartier, dans leur commune ou, nous conseillers, sommes-nous en place pour le prestige !

Cette question, je me la suis posée avant d'accéder à la présidence du conseil municipal de notre commune. Une esquisse de réponse : je crois que par les temps qui courent, les communes se trouvent confrontées à de réels problèmes de choix politiques. L'Etat se décharge de certaines de ses responsabilités, Nous, Conseil municipal, devons agir, réagir et faire ces choix pour le bien de notre commune.

Pendant la période des vaches grasses, il était facile de répondre favorablement à une sollicitation. Aujourd'hui, nous devons mener une réflexion avant de DECIDER.

En cette période électorale, où tout pourrait prêter à des débordements, à de mauvais choix par peur de déplaire, l'acte de décision est de plus en plus nécessaire pour une bonne gestion politique.

En tant que président, telle sera ma ligne de conduite...

Jacques-Eric RICHARD
Président du Conseil municipal

341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER TOUS LES CONSOMMABLES POUR L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE

(Rubans informatiques et bureautiques, Autres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel informatique

Vous désirez apprendre à conduire ?

Nouveau à Vernier
Moniteur diplômé,
20 ans de métier

Auto-école BEERLI

Enseignement complet :
sensibilisation (cours obligatoire)
théorie et pratique

Natel : 077 24 37 38
Privé : 341 64 00

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:

91, avenue de Châtelaine
1219 Châtelaine
Tél. 796 74 74
Fax 796 90 41

ATELIER:

115, route de Vernier
1219 Châtelaine
Tél. 796 84 81

**BOULANGERIE
JENNY**

Av. de Châtelaine 80
Tél. 796 48 29
Fax 797 46 19

Av. des Libellules 20
Tél. 796 23 04

Ecole BER Genève

Classes du **CYCLE** et
10^e degré préprofessionnel
paramédical

ou en
économie

Cours d'été
Français pour étrangers
Secrétariat **médical**
Secrétariat

A votre service
depuis 1952

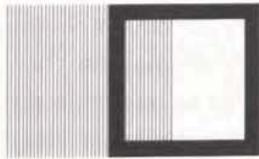
Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 340 12 81 - 16. Gutenberg

Entreprise générale d'électricité
Jean-François BONDAT SA

Maîtrise Fédérale
Concessionnaire
des Services Industriels
et de l'Administration
des Téléphones

51 bis, rue du Village
1214 Vernier
Tél. (022) 341 22 40
Fax (022) 341 39 00



Fondée en 1890

mangola sa

Fabrique de FENÊTRES ISOLANTES

Economie d'énergie

Isolations phonique et thermique garanties

48, route du Bois-des-Frères - 1219 Aire (Genève) - Tél. (022) 796 61 11

Pierre Aulet et son équipe ont le plaisir de vous informer de la reprise de l'établissement

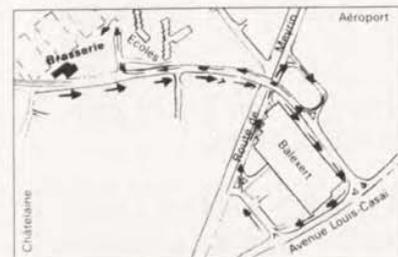
la Brasserie du Stade de Balexert

- **Parking assuré**
- **Terrasse**
- **Grillades - Pizzas au feu de bois**
- **Banquets et apéritifs sur rendez-vous**
- **Notre carte**

Dès le 1^{er} mars 1994

Horaires d'ouvertures: mardi de 15 h à 23 h, mercredi de 9 h à 23 h,
jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 23 h,
dimanche de 9 h à 23 h - Lundi FERMÉ

11, avenue de Pailly - 1219 Châtelaine - Tél. (022) 797 47 10



25 ans de la piscine du Lignon - Programme

25 juin 1994 - porte ouverte avec divers prix pratiqués en 1969

cette journée sera placée sous le signe de la bonne humeur et de la joie de vivre

Dès 11h	jeux et attractions, par ex. : - Raqar boll, tour Coca, Jumping Ball, mini-basket, etc. - carrousel et voltigeur - inscriptions pour l'élection de Miss et Mister Piscine du Lignon - stands divers
15h env.	- lâcher de ballons
17h	- Fanfare de Vernier
17h15	- partie officielle - remise du MERITE VERNIOLAN
17h45	- Fanfare de Vernier
18h à 21h	- montgolfière
21h	- élection de Miss et Mister Lignon - résultats des jeux et distribution des prix (3 billets d'avion (vol sur les Alpes), 1 mountain bike, montres Swatch, T-shirts, bons-repas pour restaurant de la piscine, abonnements piscine pour 1995, divers autres prix)
22h	- fermeture des bassins - un arbre «25 ans» sera planté
19h à 1h	- soirée disco sous tente (musique pour tous les goûts)
2h	- fin des festivités

Prix de 1969

Sandwich	2,50
Hot-dog	2.—
Hamburger	3,50
Buffet salades	4,50
Saucisse de veau	2,50
Schübling	2,50
Pommes frites	2,50
1/2 coquelet	3,50
Gâteau 25 ans	3.—
Vin de Fête	10.—
Minérale	1.—
Heineken	2.—
Café, thé	1,20
Carrousel	gratuit
Voltigeur	gratuit
Montgolfière	ad. 10.—, enf. 5.—

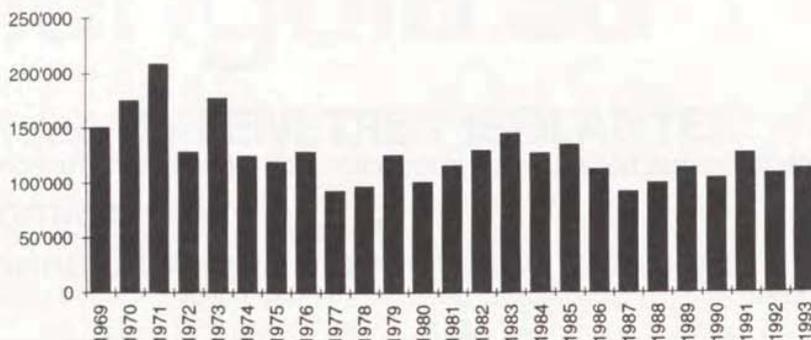
Toutes les autres consommations seront disponibles au prix actuel.

Nous nous réjouissons de partager cette journée anniversaire avec vous. Venez nombreux !

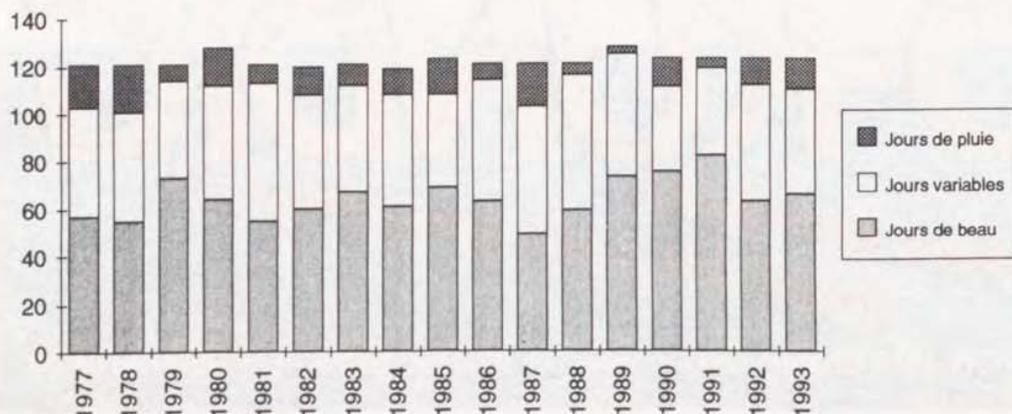


SAVOIR ... PARTICIPER

Entrées à la piscine du Lignon depuis 1969



Conditions météorologiques de mai à septembre



Interview sur les projets d'avenir

Pourquoi ne pas élever la température de l'eau ?

A Sion, on a relevé la température à 28-30 degrés et la clientèle a doublé en cinq ans.

Rodolphe SCHAETTI (préposé à l'énergie) :

Il s'agit de garder une certaine hygiène et de pouvoir stopper le développement de certaines bactéries, d'où la nécessité de rajouter du chlore. Or, ce dernier est par nature volatil, et la chaleur accroît de façon exponentielle ce phénomène.

De plus, à partir de 22 degrés, la consommation d'énergie pour chauffer l'eau devient très importante. Et plus l'eau sera chaude, plus elle aura tendance à s'évaporer. C'est d'ailleurs l'évaporation de l'eau que l'on a sur soi en sortant de la piscine qui provoque la sensation de froid.

Avec le futur bassin couvert projeté, y aura-t-il des risques de carbonatation ?

Christophe ISELI (conseiller administratif, en charge des sports) : Non, parce qu'il n'y aura pas de béton armé.

Rodolphe SCHAETTI : Lors de nos premières réunions de travail avec l'architecte, il a été dit qu'il y aurait une ambiance chlorée. Or, pour l'heure, il est prévu une charpente métallique soutenant un plafond transparent. L'ingénieur civil a conscience du problème potentiel d'oxydation du métal par le chlore. Il doit travailler en conséquence.

Christophe ISELI : J'aurais personnellement souhaité une charpente en bois.

Rodolphe SCHAETTI : Le bois a l'avantage de résister au chlore.

Christophe ISELI : De plus, le bois est un produit indigène.

Yvan GILLIERON (préposé administratif au service des sports) : Il faut encore préciser que maintenant les tuyauteries se font en PVC. Il n'y aura donc pas besoin de tout changer dans 20 ans.

Le bassin couvert rendra-t-il l'exploitation de la piscine plus rentable ?

Christophe ISELI : Le bassin couvert devrait être plus rentable qu'une piscine extérieure qui doit être amortie 8 mois par année sans avoir de recettes.

Yvan GILLIERON : Quant au personnel, le nouveau bassin ne nécessiterait que deux auxiliaires en plus, uniquement pour les quatre mois d'été. Si l'on part du principe qu'il est ouvert 50 heures par semaine au public.

Christophe ISELI : De plus, la redevance que l'on touche actuellement sur le chiffre d'affaires du restaurant sera modifiée avec l'ouverture permanente de celui-ci.

Rodolphe SCHAETTI : D'après notre sondage fait auprès des maîtres de classes, 46 classes primaires de la commune ne vont pour ainsi dire jamais faire de la natation. Ainsi, avec l'ouverture du bassin, toutes les classes d'Aïre, du Lignon, des Libellules et de Châtelaine pourront disposer d'une heure de leçon de natation par semaine.

Yvan GILLIERON : Les heures d'ouverture au public seront entre 12h et 14h et entre 16h et 20h, ainsi que toute la journée les mercredis, samedis et dimanches.

La politique des prix d'entrée va-t-elle être revue ?

Christophe ISELI : Pas dans l'immediat. Avec une réserve : si le prix de construction est très supérieur à celui du projet d'origine, soit 6,5 millions.

Yvan GILLIERON : Vernier restera une des piscines les moins chères pour les enfants. Avec l'abonnement de dix entrées, une visite revient à 60 centimes à un enfant.

Christophe ISELI : Les bassins couverts des écoles des Ranches et des Avanchets ne seront vraisemblablement plus mis à disposition du public. Vu l'existence des transports publics sur une commune large de 3,5 km, il n'y a pas de raison de laisser ouverts au public trois bassins couverts en même temps.

Nous souhaitons vivement qu'un club de natation voie le jour, avec diverses sections, palmes, plongée, etc...

Yvan GILLIERON : Nous allons essayer, en hiver, de mettre les jeux extérieurs à l'intérieur du bassin.

Le bassin couvert aura-t-il des capteurs solaires ?

Rodolphe SCHAETTI : Notre souhait est que l'électricité de jour soit alimentée par du photovoltaïque. Nous pourrions peut-être aussi utiliser le solaire passif des vitrages pour chauffer l'air ambiant du bassin. Il est évident qu'en ce qui concerne le chauffage de l'eau, nous aurons aussi recours aux capteurs thermiques, tels que ceux déjà utilisés dans nos installations sportives.

Permanence chômage

Jeudi matin de 9h à 12h

Maison de Quartier d'Aïre-Le Lignon, ch. Nicolas-Bogueret 12 bis
tél. 797 20 98

Un habitué de la permanence, toujours au chômage, lance l'appel suivant :

Venez aux rencontres de désemploi

Ne vous isolez pas

Venez pour connaître l'étendue de vos droits

Echanger vos informations et partager vos expériences

S'encourager mutuellement et vivre des moments ensemble

Pourquoi ne pas créer une cellule de communication et recherche de contacts pour aboutir à un éventuel emploi ?

L'union fait la force ! Tous ensemble nous pourrions faire ce qu'en restant seul nous ne pouvons pas.

Pour que nos volontés et opinions deviennent une seule force pour vaincre enfin.

Ne soyons pas indifférents devant tant d'antagonisme.

Venez - Ayez la force

Attention : nous vous informons que cet été la permanence sera **ouverte en juillet mais fermée les quatre jeudis du mois d'août**

Anniversaires aînés

Deux dames fêtaient leurs 90 ans en mai :

Mme Maria RIEILLE,
pension «Les-Rives-du-Rhône»
à Vernier, **le 5 mai**

Mme Marguerite PETREMAND,
rue Oscar-Bider 3, **le 25 mai**

mais un monsieur fêtait ses 95 ans :

Monsieur François PAZZINI,
avenue du Lignon 61, **le 11 mai**

Nos meilleurs vœux à chacune et chacun !

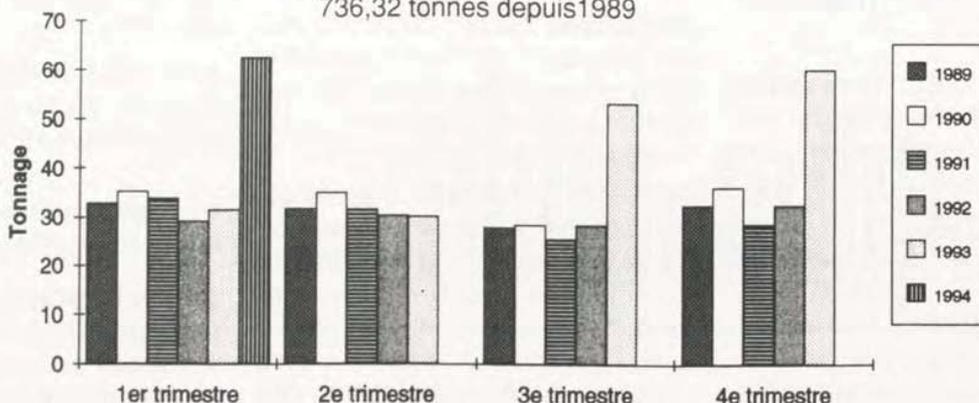


Le vert

Commune de Vernier

Levées des ordures organiques

736,32 tonnes depuis 1989



Installation de compostage de Châtillon

Plus de 8000 tonnes de déchets ont été récoltées depuis la mise en service de l'installation, qui ont permis la production de 4000 tonnes de compost.

Peut-être avez-vous appris que le compostage des déchets organiques à Châtillon a été momentanément interrompu, suite à un affaissement de terrain dû aux pluies abondantes de l'automne dernier.

En attendant la remise en fonction normale de l'installation (prévue pour la fin de l'été), **le compostage continue**, avec un équipement moins mécanisé.



Petit rappel : Les déchets compostables, sont : les épluchures et les restes de repas, les coquilles d'oeufs et les os, le marc de café, les fleurs fanées, la litière pour petits animaux (sable, foin, etc.), les cendres de bois, les plantes de balcons et d'appartements et, bien sûr, les déchets de jardin.

Des questions sur le compostage ?
inf-eau-déchets tél. 319 35 35

SONDAGE

DESIREZ-VOUS PRATIQUER LE BADMINTON ?



***SI OUI, VOS VOEUX POURRAIENT DEVENIR REALITE
AU CENTRE DE TENNIS D'AIRE***

(RESULTAT DU SONDAGE DANS "INFO VERNIER" DU MOIS D'AOUT)

RENVOYEZ AU PLUS VITE LE BULLETIN CI-DESSOUS A :
COMMUNE DE VERNIER, SERVICE DES SPORTS, 30, ROUTE DU BOIS-DES-FRERES, 1219 LE LIGNON

JE SUIS INTERESSE(E) PAR VOTRE PROPOSITION

NOM PRENOM

NOMBRE DE PERSONNES/FAMILLE : ADULTES : ENFANTS :

ADRESSE

N° TEL. PRIVE N° TEL.PROF.

Agenda

Vogue de Vernier Fête de la Fédération musicale genevoise

Tirage de la tombola 1994

Tirage	No gagnant	Lots
1er	04389	Circuit de 2 semaines pour deux Ouest Etats-Unis et Californie
2e	08041	1 billet d'avion Genève-Zürich-Miami et retour
3e	00614	1 bon de voyage ICT
4e	15621	1 billet d'avion Genève-Strasbourg et retour
5e	11302	2 billets d'autocar Genève-Barcelone et retour

Autres billets gagnants : nos 14952 , 10367, 15637, 00333 et 04129 1 bon d'achat de fr. 100.-; 03117 et 14070 1 bon repas «Mövenpick»; 12560, 06183 et 01116 1 litre de Pastis; 09552 1 bon d'achat de fr. 30.-; 04093 1 sèche-cheveux; 13920, 12932 et 09134 1 caquelon en céramique.

Exposition

«Journées de l'Art et de l'Artisanat»

**Centre commercial du Lignon
du 5 au 22 septembre 1994**

Organisée par le L.A.C.A.L.

avec le concours des commerçants
du Lignon

Les artistes ou artisans désirant participer à ces journées en exposant leurs oeuvres, en réalisant leur travail en public, doivent s'inscrire auprès de L.A.C.A.L. (Les Artistes Créateurs et Amis du Lignon), case postale 247, 1219 Châtelaine.

Connaissez-vous
**la Maison Chauvet-Lullin
à Vernier ?**



Non ? Pas encore !
Alors venez découvrir ce cadre
bucolique et réservez une soirée

**du 6 au 16 septembre 1994
dès 20h15**

L'ECHO DE VERNIER

vous présentera
une farce truculente de
W. SHAKESPEARE

**"Les joyeuses
commères de Windsor"**

dans une mise en scène de
Jean-Claude BLANC

Petite restauration dès 19h

A la MACAV

Maison d'artisanat communal
amateur de Vernier
Rue du Village 48



**de 9h à 11h30 et
de 14h30 à 17h30**
fermée dimanche et lundi matin

jusqu'au 30 juin

**Betty JENNI,
peinture sur porcelaine (Nyon)**

Mady PELOT, patchwork

Dans le hall de Balexert

Jusqu'au 25 juin

World Cup USA 94 :

pour les passionnés de foot,
écran géant et concours de
tirs au but dans le hall, avec
de nombreux prix.

Exposition de sculptures

28 sculpteurs exposent leurs
oeuvres

dans le parc et à l'intérieur de la
Maison communale Chauvet-Lullin.

L'exposition, au 57, rue du Village
à Vernier, est ouverte

**jusqu'au 30 juin 1994,
du lundi au samedi
de 14h à 18h.**

**Des interventions pyrotechni-
ques**, effectuées par le sculpteur
de feu Lukas Berchtold, **auront
lieu dans le parc les mardis 21 et
28 juin, en soirée.**

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 - Tél. 306 06 06
Bureaux ouverts de 9h à 12h et
de 14h à 17h

Le Conseil administratif reçoit uniquement sur rendez-vous

Etat civil

Sur rendez-vous de 9h à 11h30
et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27

Concession **Pompes funèbres**:
Pompes funèbres générales SA
Av. Cardinal-Mermillod 46
Tél. 342 30 60

Service culturel

Location des locaux communaux
Rue du Village 1 - Tél. 306 06 86

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades,
transports publics TPV)
Via Monnet 3 - Tél. 306 07 67

Concession **levée des ordures** :
Maison Sauvin Schmidt SA
Tél. 343 80 00

Locaux de vote

Vernier I (Vernier-Village)
Ecole primaire de Vernier-Place

Vernier II (Châtelaine-Balexert)
Ecole primaire de Châtelaine
av. de Châtelaine 84

Vernier III (Aïre-Le Lignon)
Ecole primaire d'Aïre
Ch. du Grand-Champ 11

Vernier IV (Les Avanchets)
Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13

Service du feu

Urgence - Tél. 118

Gendarmerie genevoise

Urgence - Tél. 117

Poste de Châtelaine

Rte de Vernier 115 - Tél. 796 25 11

Police municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 - Tél. 306 06 06

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21 - Tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34 - Tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile Tél. 144

Médecins

Urgence AMG - Tél. 320 25 11

SOS Médecins - Tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal - Tél. 372 33 11

Hôpital de la Tour - Tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent - Tél. 01/251 51 51

Service des sports

Secrétariat : Tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Services sociaux

SOS enfants - Tél. 157 00 57

La Main tendue - Tél. 143

Service social communal

Mairie de Vernier
Tél. 306 06 20 ou 306 06 48

Centre social des Avanchets

Rue Grand-Bay 18 - Tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine

Ch. de l'Etang 2 - Tél. 979 06 06

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78 - Tél. 796 63 11

Service aide ménagère au foyer

Tél. 736 12 10

Service d'aide familiale

Tél. 328 10 33

Service d'aide et de soins commu-

nautaires (Croix-Rouge genevoise)
Tél. 342 85 50

Repas à domicile

(Hospice Général) Tél. 736 38 02

Conseils juridiques

(Uniquement sur rendez-vous)

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 - Tél. 306 06 06
Alternativement un lundi sur deux,
de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon

Av. du Lignon 78 - Tél. 796 63 11
Chaque mardi de 16h30 à 18h30



Promotions 1994

La traditionnelle fête des Promotions, marquant la fin de l'année scolaire des élèves de la commune, se déroulera le

samedi 2 juillet

... une fête ouverte à tous

Comme l'an dernier, les Autorités communales, en collaboration avec les inspectrices, les enseignants, les associations et les sociétés locales, ont mis sur pied l'organisation de cette manifestation et espèrent vous rencontrer très nombreux à cette fête des enfants ouverte à tous.

Programme

14h30 Cortège dans la rue du Village, aller et retour

Les écoles défilent dans l'ordre suivant :

Ecole des Ranches, Ecole de Vernier-Place, Ecole de Balexert, Ecole d'Avanchet-Jura, Ecole d'Avanchet-Salève, Ecole de Châtelaine, Ecole des Libellules, Ecole d'Aire, Ecole du Lignon III.

avec le concours notamment de :

la Fanfare de Gilly (VD), la Fanfare municipale de Vernier, Fanfare La Villageoise de Pomy (VD).

Dès l'arrivée du cortège **Animations ouvertes à tous :**

- Carrousels - poneys - jeux divers animés par les sociétés communales,
- Stands de boissons et de restauration (saucisses, hot-dogs, frites, pop-corn, glaces, tartines, gaufres, raclettes, etc.),
- Animation musicale par les fanfares.

Dès 19h Bal des Promotions gratuit conduit par **DUO COPACABANA** et bien sûr... restauration et buvette.

La fête se déroulera par n'importe quel temps.

Pour les petits... et même les grands

Le charme et la nostalgie
des personnages du véritable
Guignol lyonnais

